



UNION DES AVICULTEURS DU BAS-RHIN

SIÈGE SOCIAL : CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-RHIN
MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES AVICULTEURS D'ALSACE ET DES JUGES D'ALSACE-MOSELLE

Président :

Raymond KLIPFEL
10 rue du Printemps
67150 ERSTEIN
Tél. : 03 88 98 14 49
Mobile : 06 15 56 14 10
Mail : r.klipfel@gmail.com

ERSTEIN, le 6 septembre 2021

Secrétaire Générale :

Anne-Sophie CHANTELOT
13 rue du Gal de Gaulle
67670 MOMMENHEIM
Mobile : 06 03 17 80 59
Mail : ubr.aschantelot@yahoo.com

Mesdames, Messieurs les Président.e.s

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale de l'Union des Aviculteurs du Bas-Rhin.

Le Vendredi 1er octobre 2021 à 20h

(accueil dès 19h30)

Chambre d'Agriculture de Schiltigheim

Ordre du jour

- 1. Accueil et bienvenue par le Président de l'Union**
- 2. Contrôle de la liste de présence des Groupements, Sociétés et Clubs**
- 3. Présentation des nouveaux président.e.s**
- 4. Compte-rendu de la réunion d'Automne des présidents du 24 septembre 2019 à Schiltigheim et compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 avril 2019 à Eschbach (transmis en 2020), remarques et approbation**
- 5. Rapport d'activité de la commission Identification**
- 6. Rapports financiers 2019 et 2020**
- 7. Rapports des réviseurs aux comptes : sociétés de Hatten et Herrlisheim pour l'exercice 2019, sociétés de Herrlisheim et Holtzheim pour l'exercice 2020**
- 8. Rapport moral et d'activités du Président**
- 9. Décharge du trésorier et du comité**
- 10. Election d'un nouveau comité**
- 11. Désignation des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2021**
- 12. Cotisations pour l'Union 2020 et 2021**
- 13. Programme pour 2021 et 2022**
- 14. Budget prévisionnel de l'exercice 2021**
- 15. Admission - démission de sociétés**
- 16. Vœux et requêtes envoyés au Président de l'Union du Bas-Rhin (à transmettre avant le 27 septembre)**
- 17. Divers**
- 18. Parole aux invités**

En espérant vous saluer lors de cette Assemblée Générale, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes cordiales salutations.

Le Président
Raymond KLIPFEL

* rappel : n'oubliez pas de ramener les carnets de tatouages et catalogues non transmis